

<i>Nombre de membres au Conseil Métropolitain : 101 titulaires – 41 suppléants</i>	<i>Conseillers en fonction : 101 titulaires – 41 suppléants</i>	<i>Conseillers présents : 62 Dont suppléant(s) : 3 Pouvoirs : 25 Absent(s) excusé(s) : 39 Absent(s) : 3</i>
--	---	---

Date de convocation : 24 mai 2023

Vote(s) pour : 87
Vote(s) contre : 0
Abstention(s) : 0

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL METROPOLITAIN

Séance du Mardi 30 mai 2023,

Sous la présidence de Monsieur François GROSDIDIER, Président de Metz Métropole, Maire de Metz, Membre Honoraire du Parlement.

Secrétaire de séance : Nicolas KARMANN.

Point n° 2023-05-30-CM-13 :

Motion Stellantis.

Rapporteur : Monsieur François GROSDIDIER

La décarbonation des activités humaines est devenue un élément central des politiques publiques locales mais aussi nationales et internationales. La filière automobile, par le volume de ses productions industrielles et le type de produit qu'elle commercialise, est directement impactée par cette évolution.

Le déclin de la voiture thermique est amorcé. Sa fin est programmée dans l'Union européenne. Cela amène les fabricants automobiles à reconsidérer totalement leur production. Cela doit aussi amener tous les acteurs publics, Etat, région, département, EPCI, à considérer la manière dont ces mutations peuvent être accompagnées sur le terrain de l'emploi.

C'est là toute l'ambition de l'Eurométropole de Metz, dans le cadre des compétences qui sont les siennes : accompagner ces mutations écologiques, énergétiques, industrielles, économiques et sociales afin d'en garantir l'ancrage dans l'économie réelle, créatrice d'activités et d'emplois.

Dans cet esprit, le groupe Stellantis, l'un des plus grands employeurs du territoire métropolitain et de toute la Lorraine Nord, a fortement engagé la conversion de ses sites de production vers les véhicules hybrides et électriques. Les deux sites Stellantis de l'arrondissement de Metz, Trémery et Metz-Borny sont concernés.

L'usine de Metz-Borny notamment, produisant les boîtes de vitesse MA et ML, emploie 875 salariés. D'ici à 2025-2026, cette production ne devrait plus mobiliser que 250 salariés, soit 625 de moins. Parallèlement, la montée en charge de la boîte e-DC-T doit générer la création de 540 nouveaux emplois. Le solde serait donc négatif de 85 emplois dès 2026.

Les craintes syndicales s'expriment en outre sur l'horizon 2030, avec la fin de production des MA/ML (250 emplois), et rappellent que même l'e-DCT a vocation à être installée sur des véhicules hybrides et non 100% électriques, alors que le plan Dare Forward de Stellantis vise une production 100% électrique en Europe à cette échéance.

NK NNP

Le Conseil Métropolitain appelle donc la direction de Stellantis à un travail conjoint pour maintenir et développer l'emploi sur son site.

Stellantis a ainsi mis en place des dispositifs pour accompagner ses salariés dans les mutations que connaissent leurs métiers, en misant sur des montées en qualifications et en compétences et sur des mobilités à l'intérieur des différents sites du groupe.

Le Conseil Métropolitain est par ailleurs sensible aux difficultés qu'éprouvent Stellantis, comme beaucoup d'autres employeurs, à trouver la ressource humaine qu'elle est susceptible d'embaucher.

Le défi du passage à l'électrique est à la fois source de risques pour les salariés et d'opportunités pour celles et ceux en recherche active d'un emploi durable. Face à ce défi, les dirigeants de Stellantis ont récemment fait part des difficultés rencontrées pour pourvoir les postes ouverts, alors qu'ils expriment le souhait d'employer davantage de salariés locaux.

C'est ce pourquoi, les services de l'Eurométropole de Metz et d'Inspire Metz seront mobilisés ces prochains mois en vue de rassembler les différents acteurs de l'emploi autour de cette ambition commune : mettre en valeur et offrir de nouvelles perspectives d'emplois dans le secteur des véhicules électriques. Si rien ne se perd, rien ne se crée ; il convient d'accompagner au mieux les transformations nécessaires, en prenant soin à ce que personne ne se retrouve abandonné sur la route du progrès.

Le Conseil de l'Eurométropole de Metz, dont les services et l'agence d'attractivité seront pleinement mobilisés à cet effet, appellent :

- le Groupe Stellantis à investir sur son territoire,
- l'Etat et son service public de l'emploi et l'Education Nationale, la Région Grand-Est compétente pour la formation professionnelle, le Département de la Moselle compétent pour l'insertion, les partenaires de la Métropole dont la mission locale, les acteurs de l'insertion et de la formation, à travailler de concert à cet objectif.

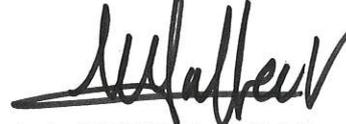
Metz, le 31 mai 2023

Le Secrétaire de séance


Nicolas KARMANN
Directeur Général Adjoint



Pour extrait conforme
Pour le Président et par délégation
La Secrétaire Générale


Marjorie MAFFERT-PELLAT

Résumé de l'acte

057-200039865-20230530-2023-05-DC13-DE

Numéro de l'acte : 2023-05-DC13
Date de décision : mardi 30 mai 2023
Nature de l'acte : DE
Objet : Motion Stellantis
Classification : 9.4 - Voeux et motions
Rédacteur : Catherine DELLES
AR reçu le : 07/06/2023
Numéro AR : 057-200039865-20230530-2023-05-DC13-DE
Document principal : 99_DE-13.pdf

Historique :

07/06/23 14:21	En cours de création	
07/06/23 14:23	En préparation	Catherine DELLES
07/06/23 14:45	Reçu	Catherine DELLES
07/06/23 14:47	En cours de transmission	
07/06/23 14:51	Transmis en Préfecture	
07/06/23 14:55	Accusé de réception reçu	